

Commissions et représentations - Modifications

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :

I - Commissions - Modifications

Suite à la démission de Mme Françoise BRANGET de son poste de Conseillère Municipale et à l'installation de M. Jean-Marie GIRERD, il convient de modifier comme suit différentes commissions, M. GIRERD remplaçant Mme BRANGET dans celles-ci :

- **Commission n° 5** : Déplacements urbains - Circulation - Modes doux - Stationnement - Voirie - Espaces naturels - Espaces verts - Biodiversité - Prévention des risques urbains - Parc botanique - Propreté - Proxim'Cit 

- **Commission n° 6** : Culture - Patrimoine - Tourisme - Congrès - Citadelle - Associations culturelles - Musiques actuelles et de rues - Lecture publique - Bibliothèques et Médiathèque - Musées - Art contemporain - Fonds d'embellissement urbain

- **Commission n° 7** : Commerce et artisanat - Relations Publiques - Cultes - Formalités Administratives - Accueil du public

II - Syndicat Mixte d'Énergie du Doubs

Il convient de procéder, par vote à bulletin secret, au remplacement de Mme BRANGET en tant que déléguée titulaire.

Il vous est proposé de désigner M. Jean-Marie GIRERD.

III - Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Il convient de procéder, par vote à bulletin secret, au remplacement de Mme BRANGET.

Il est vous est proposé de désigner M. Jean-Marie GIRERD.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à approuver ces propositions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à bulletin secret (53 voix pour) et à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 18 mai 2010.